



Thermographie infrarouge

Construction - Travaux | Energie - Environnement

Continue

Durée

8h

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Attestation

Pratique en entreprise / Alternance

Non

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires pour effectuer un travail conforme à la législation PEB

Donner les outils nécessaires pour assurer la performance énergétique d'un bâtiment.

Former le public à des technologies permettant des contrôles sur l'aspect énergétique des bâtiments.

Acquérir les connaissances du fonctionnement d'une thermographie

Réaliser une thermographie, interprétation des résultats

Compétences acquises


Etre en mesure d'effectuer un relevé thermographique pour interpréter les données de manière objectives.

Programme

Partie théorique

- Différence entre un thermographe et un thermicien
- Qu'est-ce que l'infrarouge
- Les types de rayonnement
- Les grandeurs qui influencent les mesures par thermographie infrarouge
- La caméra infrarouge
- Cahier des charges
- Les défauts du bâtiment

Partie pratique

- Réaliser une vérification par thermographie infrarouge
 - Les conditions du relevé
- 



Gembloux - G2

Rue Saucin, 70 5032 Gembloux (Les Isnes)

081 72 84 05

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

/

centre.gembloux@ifapme.be

Type d'inscription

Formulaire d'inscription

Bon à savoir

Plus d'informations sur : [www.formatpme.be](http://formatpme.be) (<http://formatpme.be/>)

Pour toute demande de renseignements, nous vous invitons à contacter notre secrétariat par téléphone au 081/728 405